**Taverny**

**Bilan**

**COMPOSITION DU CANTON**

Communes de Beauchamp, Bessancourt, Pierrelaye et Taverny

**INTERCOMMUNALITES**

CA Val Parisis

**Contexte politique**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Conseillers départementaux élus en 2015** | | | | | | | |
| **Période élective** | | **Mandat** | | **Identité** | **Nuance** | | **Qualité** |
| 2015 | 2021 | 2015 | en cours | Laetitia Boisseau |  | [DVD](https://fr.wikipedia.org/wiki/Divers_droite) | Adjointe au Maire de [Taverny](https://fr.wikipedia.org/wiki/Taverny)  Conseillère départemental en charge des Seniors |
| 2015 | en cours | Gérard Lambert-Motte |  | [LR](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_R%C3%A9publicains) | Fonctionnaire Maire du [Plessis-Bouchard](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Plessis-Bouchard)  Vice-Président de Val Parisis délégué à l'Aménagement et au Tourisme Conseiller général du [Canton de Beauchamp](https://fr.wikipedia.org/wiki/Canton_de_Beauchamp) (2011-2015)  Conseiller départemental délégué à la Culture, au Tourisme et au Patrimoine |

À l'issue du 1er tour des [élections départementales de 2015](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_fran%C3%A7aises_de_2015), deux binômes sont en ballotage : Laetitia Boisseau et Gérard Lambert-Motte ([UMP](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_pour_un_mouvement_populaire), 28,93 %) et Caroline Nalpas et Alexandre Simonnot ([FN](https://fr.wikipedia.org/wiki/Front_national_(parti_fran%C3%A7ais)), 27,36 %). Le taux de participation est de 44,54 % (14 921 votants sur 33 502 inscrits) contre 40,49 % au [niveau départemental](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_de_2015_en_Val-d%27Oise) et 50,17 % au niveau national. Au second tour, Laetitia Boisseau et Gérard Lambert-Motte ([UMP](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_pour_un_mouvement_populaire)) sont élus avec 67,26 % des suffrages exprimés et un taux de participation de 44,38 % (8 980 voix pour 14 867 votants et 33 498 inscrits).

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Maires élus en 2020** | | | | |
| **Commune** | **Maire** | **Nuance** | **Score** | **Abstention** |
| BEAUCHAMP | Françoise Nordmann | DVD | 68.61 % | 62.39% |
| BESSANCOURT | Jean-Christophe Poulet | EELV | 68.46 % | 61.91% |
| PIERRELAYE | Michel Vallade | UG | 64.9 % | 61.02% |
| TAVERNY | Florence Portelli | DVD | 58.32 % | 61.7% |

**Eléments marquants**

**Environnement**

**Infrastructures :**

Réalisation d’une piste cyclable sur la RD14 entre Pierrelaye et Liesse II à Saint Ouen l’Aumône.

**Aménagement du territoire : Bessancourt, les Meuniers :**

Le quartier développera à terme, 900 logements, 40 000 m² d’activités, 5 000 m² d’équipements publics et 2000 m² de commerces. Le groupe scolaire a été livré en 2019 et la deuxième tranche devrait s'achever en 2021.

**Culture :**

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d’un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation, dont une subvention d'un montant de 5 000 € pour le cinéma de Taverny.

**Pierrelaye futur poumon vert du Val d’Oise**

Après les études opérationnelles engagées de 2012 à 2015, un syndicat mixte (SMAPP) a été créé pour mettre en œuvre le projet (Région, Département, Val Parisis, Saint Ouen l’aumône et Méry sur Oise).

D’abord syndicat d’études (de mars 2014 à décembre 2016), il s’est transformé en décembre 2016 en syndicat opérationnel**.** Le Département estun des membres fondateurs. Fin 2018 il aura versé une contribution de 945 000 euros au SMAPP depuis sa création (33% du fonctionnement sur 5 ans) et accueille le siège du syndicat.

**Dans les dix prochaines années, un million d'arbres seront plantés sur le site** de 1 350 ha de la Forêt de Pierrelaye-Bessancourt, faisant le lien entre les forêts de Montmorency et de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Elle s'étendra sur les sept communes de Bessancourt, Frépillon, Herblay-sur-Seine, Méry-sur-Oise, Pierrelaye, Saint-Ouen-l'Aumône et Taverny. C’est un **aménagement à 84,5 M€.**

**La France n'a pas connu projet de pareille ampleur depuis quatre siècles.** Colbert devait alors développer les forêts pour assurer la construction des navires français.

Le projet a trois ambitions : préserver la plaine en tant qu'espace naturel, lui donner une autre vocation et offrir un nouveau cadre de vie aux habitants.

Ces derniers pourront à terme emprunter l'une des huit portes d'accès à la forêt, afin de parcourir les 90 km de chemin qui la traverseront.

Pour les habitants du Val d’Oise et de l’Ile-de-France, cette forêt viendra renforcer la trame verte et contribuera à la lutte contre la pollution atmosphérique et contre le réchauffement climatique.

Pour la France, voici un projet inédit depuis plusieurs siècles, et de long terme puisque la forêt ne sera mature que d’ici 30 à 50 ans.

**Routes**

**TAVERNY**

**Réalisation d’un accès au centre commercial "Les Portes de Taverny" - RD 407 - échangeur A 115/RD 407:**

Le Conseil départemental du Val d’Oise prévoit cet aménagement pour 2021. La date limite de dépôt des candidatures pour la réalisation de cet aménagement était fixée au 28/08/2020.

**Aide aux associations**

**Total des subventions aux associations d’avril 2015 à mars 2021 : 788 576 €**

cf. *Total des subventions versées aux associations* (« Le Département en action ») pour le détail

**Aide aux communes**

**Subventions accordées au titre du guide des aides 2016 à 2020 : 3 349 933,94 euros**

**TAVERNY**

**Inauguration de la « Maison des habitants » Georges Pompidou le 19 septembre 2020 :**

La maison des habitants Georges Pompidou est le fruit d’une politique ambitieuse : une politique attentive aux besoins de tous, des plus jeunes aux plus âgés, soucieuse de la nécessité des liens social et intergénérationnel.

La maison des habitants est un lieu utile, de proximité, qui sera un repère familier au cœur du quartier Sainte Honorine.

Nous sommes dans un quartier qui a en effet fortement changé. Les premières « requalifications urbaines » (que nous avons inaugurées en janvier 2014) ont grandement amélioré la qualité de vie des riverains et permis d’insuffler une nouvelle énergie.

Un contrat d’aménagement Régional a été conclu pour la réalisation de ce nouveau centre social ainsi que pour deux opérations de voirie rue de Saint-Prix et rue des Lilas. C’est dans ce cadre que le Conseil départemental du Val d’Oise a pu soutenir financièrement l’opération (à hauteur de 80.000€).

**PIERRELAYE**

**Inauguration du groupe scolaire Louise Michel en 2018 :**

Ce projet sert une noble cause, celle de l’éducation de nos enfants, de leur avenir mais également de l’avenir de notre département.

La construction d’une école pour une commune est un signe durable de vitalité et d’attractivité. Elle est une réponse à une attente vive des habitants, celle d’avoir à proximité de chez eux des équipements de qualité et des services publics efficaces.

A ce titre, le Conseil départemental s’applique à soutenir les projets de redynamisation de tous les espaces du territoire, qu’ils soient urbains ou ruraux, dans un souci d’équité et de solidarité territoriale. Ce partenariat solide qui lie le Département aux communes s’est vu en 2020 renforcée puisque 25 millions d’euros sont aujourd’hui consacrés aux projets communaux.

Le Département du Val d’Oise a ainsi investi, dans le cadre d’un contrat régional territorial, 880 000 euros pour le groupe scolaire Louise Michel. Il s’agit de deux opérations de construction, l’une de 7 classes pour l’école élémentaire et l’autre de 4 classes pour l’école maternelle.

Cela représente un investissement conséquent mais que nous savons essentiel. Il ne peut y avoir de meilleur investissement que celui que nous faisons pour notre jeunesse et pour notre école républicaine.

A l’échelle départementale, notre action s’inscrit dans l’ambition d’offrir à l’ensemble de la jeunesse valdoisienne, à travers l’école et les actions éducatives, le sport ou les loisirs, les clés pour s’épanouir. C’est pour cette raison que le Département investit cette année 76 millions d’euros afin de faciliter et promouvoir l’éducation sur le territoire.

**BESSANCOURT**

**2016 Inauguration du restaurant scolaire Saint-Exupéry**

Pour la mise aux normes techniques, la rénovation et l’extension de ce restaurant scolaire, c'est-à-dire pour assurer la sécurité des élèves et permettre une restauration scolaire de qualité et répondant aux effectifs en hausse des demi-pensionnaires de Saint-Exupéry, le Conseil départemental du Val d’Oise s’est engagé à hauteur de 144 000 euros.

Deux subventions ont également été votées en Conseil départemental pour des réaménagements et des rénovations à Saint-Exupéry, mais également au groupe scolaire Lamartine.

**BESSANCOURT**

**Quartier des Meuniers et inauguration de l'école Simone Veil le 20 novembre 2019 :**

Particulièrement active en matière de développement durable, la municipalité de Bessancourt a obtenu le **Grand Prix de l'environnement des villes d'Île-de-France**. C'est dans cette dynamique que l'aménagement du site le quartier Les Meuniers s'est engagé dans une labellisation ÉcoQuartier.

La conception paysagère, les choix techniques et architecturaux, le déroulement des chantiers et la vie du quartier sont pensés dans le respect de l'environnement et du développement durable.

Dans ce cadre, en 2018, nous posions la première poutre du groupe scolaire de la Zac des Meuniers et en 2019, nous l’inaugurions sous le nom de Simone Veil.

Le Conseil départemental du Val d’Oise a apporté une subvention à cette école de 591 304 €.

**BEAUCHAMP**

**Inauguration des nouveaux terrains sportifs en octobre 2020 :**

L’attractivité d'une commune passe par la mise en place d'une offre ambitieuse de services de proximité. Dans la même veine, l’accès à la pratique sportive doit être offert à tous.

Un gymnase c’est un lieu de visibilité pour les clubs et les évènements sportifs ; un lieu fédérateur pour les associations, et les sportifs de tous âges. C’est un lieu qui incarne le mieux, ou du moins avec le plus d’acuité, la dynamique sociale d’une commune.

Afin de soutenir et valoriser la pratique sportive, le Département mène une politique ambitieuse ; une politique qui consiste d’abord à aider les municipalités à offrir à leurs concitoyens des équipements sportifs de qualité. Il est essentiel de veiller au bon état de ces équipements où se projette le sens de l’effort, du dépassement de soi et du collectif. C’est un préalable indispensable.

Dans le cadre des Aides aux communes, le Département a ainsi alloué à Beauchamp une subvention de 350.000 €, ce qui a permis une importante rénovation du centre omnisports, d’augmenter la praticabilité des terrains, et rendre également une partie de l’espace à la population pour une pratique sportive libre.

**BESSANCOURT**

**2020 Inauguration d’une piste d’athlétisme en septembre 2020 :**

La pratique physique ne doit pas être un luxe, elle doit être encouragée ! Voilà pourquoi le Conseil départemental a fléché une aide de 35 200 € correspondant à 22 % (soit pratiquement le quart) du montant des dépenses afin de réaliser ce projet. C’est dire toute l’implication de notre institution à œuvrer pour l’amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens.

**Médico-Social**

**TAVERNY**

**L’EHPAD « Le Castel » délocalisé sur la commune de Taverny :**

Anciennement situé sur la commune de Montigny les Cormeilles, L’EHPAD accueille désormais à Taverny une capacité de 39 lits (30 lits initialement) et a ouvert ses portes en janvier 2018. Les résidents présents sur le site de Montigny les Cormeilles ont tous été transférés sur le site de Taverny.

**TAVERNY**

**2019 : inauguration du nouveau pôle médical pluridisciplinaire**

La désertification médicale est une réalité prégnante et une situation à laquelle l’Ile-de-France, et en particulier le Val d’Oise, ne font pas exception : selon les chiffres publiés par le Conseil de l’ordre des médecins, le département valdoisien comptait au 1er janvier 2018 à peine plus de 4.000 médecins, dont 1.160 généralistes, soit une diminution de près de 4% de ces derniers en l’espace d’une seule année.

Cette tendance hélas, devrait s’aggraver encore davantage puisque près de 50 % des généralistes partiront à la retraite dans les cinq à dix ans qui viennent.

La ville de Taverny s’est donc engagée dans la construction d’un pôle médical, une solution pertinente pour maintenir les professionnels de santé sur le territoire et attirer des nouveaux praticiens.

Ces derniers plébiscitent d’ailleurs fortement ce genre d’établissements car ils peuvent y unir leurs compétences et leurs expertises afin d’améliorer la prise en charge de leurs patients.

Ces maisons de santé sont également des lieux important de proximité et de prévention, qui permettent de rester proche de la population et notamment des publics les plus fragiles.

Des lieux qui également, jouent un rôle crucial pour soulager les urgences, et limiter le recours à l’hospitalisation.

A proximité de centres d’intérêt majeurs, composés d’établissements publics divers (lycées, gymnases, collège, piscine, écoles primaires, théâtre, médiathèque, maison de la petite enfance), ce pôle médical de Taverny bénéficie d’une réelle accessibilité avec de nombreuses places de stationnement et est desservi par une ligne de bus reliant la gare de Taverny (ligne H, au nord de la commune) et la gare de Montigny-Beauchamp (RER C, au sud de la ville). La structure est dotée d’une offre de santé permanente complète et pluridisciplinaire, réunissant médecins spécialistes, médecins généralistes et infirmières.

Le Département n’a pas financé ce projet mais il accompagne, partout sur son territoire, la stratégie engagée par l’Agence Régionale de Santé (ARS), en aidant à y faire émerger des projets durables, et en favorisant les synergies entre élus locaux, acteurs de la prévention, du soin, de l’autonomie et du social.

Par ailleurs, en octobre 2020, le Conseil départemental a voté une actualisation du guide des aides aux investissements des communes et groupements de communes afin d’adapter le dispositif "Lutte contre la désertification médicale" aux différentes demandes présentées par les collectivités.

**Archéologie**

En 2014, un survol des forêts domaniales de Montmorency et de L'Isle-Adam a permis l’enregistrement des données LIDAR (laser detection and ranging) qui a livré la présence de structures militaires liées au Camp retranché de Paris de 1915. Le SDAVO a participé activement à cette opération en partenariat avec l’ONF et la DRAC Ile-de-France qui a financé le survol.

Le patrimoine du Val-d'Oise est riche et diversifié, mais aussi fragile. Depuis 1984, le Service départemental d'archéologie contribue à son inventaire, à sa protection et à sa valorisation.

Centre de recherches, lieu de ressources et de conservation, le SDAVO est acteur de l'archéologie du territoire à travers ses quatre pôles : l'archéologie préventive, la documentation-cartographie, la médiation et la conservation préventive-restauration.

**Culture**

**Festival de cinéma de Taverny**

Le Conseil départemental du Val-d’Oise est partenaire[[1]](#footnote-1) de ce festival de grande qualité qui met en lumière la ville de Taverny.

Le Val d’Oise est une terre de cinéma : plus de 1.200 films y ont été tournés, grâce à la diversité de ses monuments et de ses paysages qui en font une terre bénie pour le 7ème art. C’est un atout d’attractivité formidable pour notre département, en terme bien sûr économique, mais également touristique et culturel.

La mission *Images & Cinéma* a été mise en place par le Conseil départemental afin justement d’aider les productions à travailler en Val d’Oise, à trouver les lieux adéquats et les mettre en relation avec les professionnels du cinéma qui exercent dans le département.

Grâce à une politique volontariste parfaitement identifiée du conseil départemental, la mission *Images & Cinéma* suit ainsi chaque année près d'une quarantaine de réalisations.

Et parce que la culture intéresse tous les âges, nous avons créé le dispositif *Collège au Cinéma* qui propose à 8.500 collégiens de les initier à la culture cinématographique et à ses métiers, en privilégiant les films du patrimoine, la diversité des écritures et des formes, l'ouverture aux autres cultures.

1. Pas de subvention mais convention de partenariat avec la Dircom [↑](#footnote-ref-1)